



# Raccordez-vous à la fibre !



**N'attendez plus  
et bénéficiez  
des nouveaux services  
très haut débit  
avec la fibre optique**

**La zone de déploiement issue de l'Appel à Manifestation d'Engagements Locaux (AMEL), Saône et Loire THD, est ouverte à la commercialisation sur votre commune.**

Pour souscrire un abonnement internet très haut débit et bénéficier de services numériques performants, contactez un opérateur en suivant les instructions au verso.



## **1 Tester l'éligibilité de votre logement**

Rendez-vous sur

<https://www.xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>

Après avoir vérifié que votre logement est raccordable, contactez ensuite le fournisseur d'accès internet de votre choix afin de connaître l'éligibilité de ses offres.

Plus d'infos sur les opérateurs partenaires du Réseau d'Initiative Publique sur :  
<https://xpfibre.com/reseaux/amel-saone-et-loire>

## **2 Un technicien raccorde mon logement à la fibre**

Conseil : conservez votre abonnement actuel en attendant l'activation de votre nouveau service.

## **3 Je branche ma box et mon opérateur active ma ligne**

Je profite de mes nouveaux services !